





Les Mouras (Identifiant national : 730014494)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : Z2PZ0022)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Parde Jean-Michel (Action Recherche Environnement en Midi-Pyrénées), .- 730014494, Les Mouras. - INPN, SPN-MNHN Paris, 10P. https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730014494.pdf

Région en charge de la zone : Midi-Pyrénées

Rédacteur(s) :Parde Jean-Michel (Action Recherche Environnement en Midi-Pyrénées)

Centroïde calculé: 441646°-1802689°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN: 04/09/2009 Date actuelle d'avis CSRPN: 04/09/2009 Date de première diffusion INPN: 01/01/1900 Date de dernière diffusion INPN: 17/06/2014

1. DESCRIPTION	
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	
6. HABITATS	
7. ESPECES	
9. SOURCES	. 10



1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

Département : Hautes-PyrénéesCommune : Galan (INSEE : 65183)

1.2 Superficie

22,34 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 355 Maximale (mètre): 372

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Le site des marais des Mouras est disposé au nord du plateau de Lannemezan, à 365 m d'altitude, à l'ouest de la Baïsole à laquelle il est relié par un ruisselet affluent. Il occupe un large replat formant une légère dépression par endroits où émergent des sources formant des prairies humides ou du marais, comme l'indique le nom du site, les « mouras » en gascon.

Le climat est ici humide, et la faiblesse du relief soumet le site aux précipitations.

Les sols sont imperméables et argileux, certainement apparentés à ceux du plateau de Lannemezan voisin. Ils permettent la concentration et la rémanence des précipitations arrivant sur le site et sur les terrasses alluviales voisines disposées en amphithéâtre.

Les habitats se répartissent en trois groupes :

- milieu forestier, principalement constitué d'une saulaie marécageuse à Saule cendré (Salix cinerea) occupant la périphérie du marais ;
- landes, avec une domination forte de la lande à Ajonc nain (Ulex minor) et Avoine de Thore (Pseudarrhenaterum longifolium), souvent envahie par la Fougère aigle (Pteris aquilina) pour les parties plus sèches, les parties plus humides à Molinie bleue (Molinia caerulea) et Bruyère à quatre angles (Erica tetralix), pouvant tendre vers le bas-marais acide avec quelques sphaignes. On peut y rencontrer le Potamot à feuilles de renouée (Potamogeton polygonifolius), ou la prairie humide à Molinie, le Jonc à fleurs aiguës (Juncus acutiflorus) et le Carum verticillé (Carum verticillatum);
- mares temporaires ou lagunes à niveau d'eau variable avec végétation amphibie à scirpes nains (Eleocharis sp.).

L'intérêt principal du site réside dans ses landes et prairies. Isolées au nord hors du plateau, elles présentent un intérêt biogéographique, car elles disparaissent plus au nord, et il faut atteindre l'Armagnac, près de 80 km plus loin, pour en trouver d'équivalentes. Les surfaces couvertes sont assez conséquentes, et leur état est parfois dégradé du fait d'un abandon total et des opérations de drainage réalisées sur certaines parties du site. La lande à Ajonc nain, Fougère aigle et Avoine de Thore est très largement dominante alors que la lande humide à Bruyère à quatre angles riche en espèces est plus localisée. Les parties les plus humides, lagunes et éléments isolés de bas-marais acides, complètent la gamme des habitats humides du site.

« Les Mouras » sont intéressants par la présence d'un cortège assez complet d'espèces végétales liées aux landes : sèches d'une part, sous climat atlantique avec l'Avoine de Thore, l'Ajonc nain, la Callune (Calluna vulgaris), la Lobélie brûlante (Lobelia urens), et humides d'autre part, associées à des prairies tourbeuses avec notamment la Petite scutellaire (Scutellaria minor) ? protection régionale ?, le Potamot à feuilles de renouée, la Bruyère à quatre angles, le Millepertuis des marais (Hypericum elodes) ? protection régionale ?, le Cirse tubéreux (Cirsium tuberosum subsp. anglicum), la Campanille à feuilles de lierre (Wahlenbergia



hederacea) et la Gentiane pneumonanthe (Gentiana pneumonanthe). Au niveau des mares temporaires, c'est le Scirpe multicaule (Eleocharis multicaulis) ? protection régionale ? qui constitue un enjeu intéressant.

À la Gentiane pneumonanthe est associé l'Azuré des mouillères (Maculinea alcon), un papillon rare et protégé en France. Il a été signalé sur le site en 1976 par P. Dalous, mais n'a pas fait l'objet d'études ou de suivi depuis. Des rapaces utilisent fréquemment ce marais, comme zone de chasse par exemple (Faucon hobereau, nicheur à proximité, Aigle botté). Le Busard Saint-Martin (Circus pygargus) y est observé régulièrement et y trouve un milieu favorable à sa nidification. Enfin, les parties humides les plus ouvertes sont habitées par le Lézard vivipare (Zootoca vivipara).

Cet espace naturel réunit donc sur une faible surface un grand nombre d'espèces à valeur patrimoniale tant pour la faune que pour la flore, et des habitats naturels originaux et menacés qui méritent d'être préservés.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection
- Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (ex Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Pas d'activité marquante

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Source, résurgence
- Terrasse alluviale

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Domaine communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire



2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
EcologiqueReptilesOiseauxBryophytesPhanérogames	 Ralentissement du ruissellement Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs Zone particulière liée à la reproductior 	- Géomorphologique - Historique

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La délimitation du site a été réalisée sur la base de l'agencement des landes atlantiques et zones humides en tenant compte des amputations (drainages et mises en culture) qui en ont affecté la surface au sud.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Création ou modification des berges et des digues, îles et îlots artificiels, remblais et déblais, fossés	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire



5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Bryophytes	- Phanérogames	

- Oiseaux

- Reptiles

- Amphibiens
- Autre Faunes
- Lichens
- Mammifères
- Poissons
- Ptéridophytes
- Mollusques
- Crustacés
- Arachnides
- Myriapodes
- Odonates
- Orthoptères
- Lépidoptères
- Coléoptères
- Diptères
- Hyménoptères- Autres ordres d'Hexapodes
- Hémiptères
- Ascomycètes
- Basidiomycètes
- Autres Fonges

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.3 Prairies humides oligotrophes			28	
	22.3 Communautés amphibies			2	
	31.23 Landes atlantiques à Erica et Ulex			39	
	54.422 Bas-marais sub- atlantiques à Carex nigra, C. canescens et C. echinata			1	
	24.12 Zone à Truites			2	_



6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	44.921 Saussaies marécageuses à Saule cendré			18	

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2887	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Fontanet Michel, Parde Jean-Michel)		1	1	2005 - 2005
	82346	Anagallis tenella (L.) L., 1771	Lysimaque délicate, Mouron délicat	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Fontanet Michel, Parde Jean-Michel)	Moyen			2005 - 2005
	88802	Carex pulicaris L., 1753	Laîche puce	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Fontanet Michel, Parde Jean-Michel)	Faible			2005 - 2005
	89264	Carum verticillatum (L.) W.D.J.Koch, 1824	Trocdaride verticillée, Carum verticillé, Carvi verticillé, Trocdaris verticillé	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Fontanet Michel, Parde Jean-Michel)	Faible			2005 - 2005
Phanérogames	91322	Cirsium dissectum (L.) Hill, 1768	Cirse découpé, Cirse des prairies, Cirse anglais, Cirse d'Angleterre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Fontanet Michel, Parde Jean-Michel)	Moyen			2005 - 2005
	93307	Cruciata glabra (L.) Ehrend., 1958	Croisette glabre, Gaillet glabre, Gaillet de printemps	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Fontanet Michel, Parde Jean-Michel)	Moyen			2005 - 2005
	95916	Eleocharis multicaulis (Sm.) Desv., 1818	Éléocharide à tiges nombreuses, Scirpe à tiges nombreuses, Souchet à tiges nombreuses, Éléocharis à tiges nombreuses	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Fontanet Michel, Parde Jean-Michel)	Fort			2005 - 2005



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)			Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	96695	Erica tetralix L., 1753	Bruyère à quatre angles, Bruyère quaternée, Bruyère des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Fontanet Michel, Parde Jean-Michel), Nature Midi- Pyrénées (Celle Jaoua)	Moyen			1997 - 2005
	99922	Gentiana pneumonanthe L., 1753	Gentiane pneumonanthe, Gentiane des marais, Gentiane pulmonaire des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Fontanet Michel, Parde Jean-Michel)	Faible			1997 - 2005
	103272	Hypericum elodes L., 1759	Millepertuis des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Fontanet Michel, Parde Jean-Michel)	Moyen			2005 - 2005
	106435	Lobelia urens L., 1753	Lobélie brûlante, Cardinale des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Fontanet Michel, Parde Jean-Michel)	Moyen			2005 - 2005
	116192	Pseudarrhenatherum Iongifolium (Thore) Rouy, 1922	Faux fromental à feuilles longues, Faux fromental à longues feuilles, Fausse arrhénathère à longues feuilles, Avoine de Thore, Avoine à longues feuilles	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Fontanet Michel, Parde Jean-Michel)	Faible			2005 - 2005
	122073	Scutellaria minor Huds., 1762	Scutellaire mineure, Petite scutellaire, Scutellaire naine, Petite toque	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Fontanet Michel, Parde Jean-Michel)	Moyen			2005 - 2005
	128123	Ulex minor Roth, 1797	Ajonc mineur, Ajonc nain, Petit ajonc, Petit landin	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Fontanet Michel, Parde Jean-Michel)	Faible			2005 - 2005
	128394	Valeriana dioica L., 1753	Valériane dioïque	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Fontanet Michel, Parde Jean-Michel)	Faible			2005 - 2005



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	` ' I SOURCES		Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	130065	Wahlenbergia hederacea (L.) Rchb., 1827	Walhenbergie à feuilles de lierre, Campanille à feuilles de lierre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AREMIP (Fontanet Michel, Parde Jean-Michel)	Moyen			2005 - 2005
Reptiles	79278	Zootoca vivipara (Lichtenstein, 1823)	Lézard vivipare (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : AREMIP (Fontanet Michel, Parde Jean-Michel)		1	1	2005 - 2005

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné



7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
		Circus pygorgus		Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
Oiseaux	2887	Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (<i>lien</i>)
Reptiles	79278	Zootoca vivipara (Lichtenstein, 1823)	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Туре	Auteur	Année de publication	Titre
	AREMIP (Fontanet Michel)		
	AREMIP (Fontanet Michel, Parde Jean-Michel)		
Informateur	AREMIP (Fontanet Michel, Parde Jean-Michel), Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua)		
	AREMIP (Parde Jean-Michel)		
	Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua)		